**Procès-verbal de la réunion du conseil d’administration de la FEFB asbl**

**tenue le 16 septembre 2017 à Bruxelles**

**Présents :** MM. Raymond van Melsen, Claudio Piacentini, Nicolas Rauta, Kim Le Quang, Daniel Halleux, Laurent Wéry

**A prévenu de son absence :** M. Cédric Sohet

**Invités :** MM. Frédéric Bielik, Philippe Jassem

**Délégué :** M. Arnaud D’haijère

**1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente.**

Le procès-verbal de la réunion du 15 juillet 2017 est approuvé sans remarques.

**2. Demande de subside pour le Grand Mémorial René Vannerom.**

Cette demande pour 2017, introduite par le CREB, est acceptée à l’unanimité.

Le montant du subside s’élève à 300 €.

Ce tournoi en cadence rapide de haut niveau aura lieu les 14 et 15 octobre 2017 et le CREB sera tenu, en échange du subside, d’envoyer un article pour le pion F.

**3. Représentante pour les rencontres internationales de l’AIDEF en Tunisie.**

Seule la candidature de madame Simonne Peeters a été reçue par la FEFB. Cette candidature est acceptée à l’unanimité.

Un subside de 300 € est également attribué à M. Kim Le Quang pour son déplacement comme représentant masculin de la FEFB sur ce tournoi.

Remarque de M. Kim Le Quang : Il essayera d’organiser en parallèle à ce tournoi une réunion de l’AIDEF sur le sujet du jeu d’échecs en milieu scolaire.

**4. Finalisation du stage de formation d’arbitres.**

M. Philippe Jassem commente les changements principaux intervenus dans le programme du stage, à savoir 1 jour supplémentaire (6 jours de formation +1 jour de débordement du programme et préparation à l’examen + 1 jour d’examen) et consécutivement une augmentation du droit d’inscription à 80 €/stagiaire.

Le stage aura lieu lors des weekends prolongés de l’Ascension et de la Pentecôte 2018. Une vérification de la disponibilité des locaux devra encore être effectuée pour le vendredi 11 mai.

L’indemnité forfaitaire pour le formateur est maintenue à 400 €, avec une augmentation possible selon le nombre de participants à la formation.

**5. Recensement de nos arbitres actifs.**

Constatation de M. Raymond van Melsen qu’aucun arbitre francophone n’arbitre les ICN 1ére division.

Une proposition est présentée et acceptée de créé une nouvelle liste des arbitres francophones afin de recenser les arbitres actifs/inactifs et d’obliger désormais la présence d’un arbitre francophone sur les tournois ayant reçus des subsides de la FEFB.

M. Philippe Jassem est chargé de présenter un projet dans ce sens lors de l’assemblée générale du 11 novembre 2017.

**6. Chargés de Mission pour la saison 2017-2018.**

M. Frédéric Bielik commente l’état actuel pour la mission de la saison 2016-2017 et précise les avancées réalisées depuis la réunion du 15 juillet 2017. Il confirme l’autorisation par l’administration d’utiliser une partie des subsides 2016-2017 pour l’achat de matériel supplémentaire à distribuer dans les écoles. Ce matériel a déjà été acheté et sera expédié d’ici quelques jours dans les écoles choisies par les chargés de mission. Une partie du matériel supplémentaire est actuellement stocké chez M. Bielik.

M. Claudio Piacentini précise que 4750 € de subsides doivent encore être versé à la fédération par l’administration. Le total des dépenses pour 2016-2017 sur cette mission s’élève à 25007,27 €.

Un rapport a été remis par M. Bielik le 29 aout 2017 à l’administration et la FEFB devrait recevoir la réponse concernant la demande de subsides de 25000 € pour 2017-2018 vers le 20 septembre. M. Bielik attire l’attention sur le fait que ce subside sera sans doute le dernier que la FEFB pourra obtenir.

M. Bielik est choisi unanimement comme coordinateur des chargés de mission 2017-2018. Ceux-ci ne devraient pas être aussi nombreux qu’en 2016-2017 et travailleront sur 2 axes principaux : un axe de l’enseignement (réseaux d’enseignements, formations de professeurs, etc.) et un axe de colloques (rencontres entre professeurs, séminaires et workshop sur le jeu d’échec à l’école).

**6 bis. Brevet de formateur pratique FEFB.**

M. Raymond van Melsen présente le dossier de M. Thierry Saeys, brevet théorique de formateur de la FEFB obtenu en 2016, en vue de l’obtention du brevet pratique. Le titre de formateur pratique de la FEFB est accordé à l’unanimité à M. Thierry Saeys.

**7. Finalisation de la modification du règlement inter-écoles.**

M. Wéry présente et commente les modifications apportées au règlement interscolaire. Celles-ci sont acceptées à l’unanimité. M. Wéry annonce également avoir introduit un dossier de demande de sponsoring pour les inter-écoles auprès de la banque ING.

**8. Préparation de l’assemblée générale ordinaire du 11 novembre 2017.**

M. Raymond van Melsen lit et complète la convocation pour la réunion du 11 novembre 2017 avec l’aide des administrateurs présents.

**9. Remarques, questions et/ou propositions qui concernent les éventuels rapports.**

Etat des comptes de la FEFB par M. Claudio Piacentini :

Trésorerie : 383,4 €

Compte épargne : 17888.62 €

Portefeuille-titres : 22057.20 €

Total : 40329.22 €

Créance : 4750 € de subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Remarques de M. Piacentini :

* au 16 septembre, seule la ligue de Liège a envoyé son rapport annuel. La date limite actuelle d’envoi des rapports est au 30 novembre 2017. M. Piacentini propose d’avancer cette date au 15 septembre pour les années futures. Ajout de cette proposition pour l’assemblée générale du 11 novembre.
* Le cercle d’échecs du plateau de Herve a payé une seconde fois sa cotisation provisoire pour la saison 2016-2017.

M. Kim Le Quang signale également le retour du GMI Mikhail Gurevich à Bruxelles si la fédération souhaite organiser des activités où sa présence pourrait être souhaitée.

*Cette séance a débutée à 14h10 et s’est achevée à 17h.*